

LES ESPECES VEGETALES INVASIVES, DIAGNOSTIC, INTERVENTION ET NON
PROPAGATION
FR7301822 – « GARONNE, ARIEGE, HERS, SALAT, PIQUE ET NESTE » ENTITE
RIVIERE ARIEGE
Rapport d'activité

Objectif pédagogique :

Etre capable de reconnaître les principales espèces végétales invasives du bord des cours d'eau et adopter la meilleure stratégie pour éviter leur dissémination

Le déroulement de la formation :

La formation s'est déroulée sous la forme d'une journée entière suivie d'une demi-journée (matinée).

- Le lundi 24 septembre 2012, journée entière

La matinée s'est déroulée en salle au siège de la Fédération de l'Ariège de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique à Foix avec l'intervention de :

- Cécile BROUSSEAU, Chargée de missions Pôle Etudes et Gestion Conservatoire à l'ANA.

Cette première présentation a permis d'exposer aux participants les différentes espèces concernées, leurs impacts sur les habitats d'intérêt communautaire et les principales méthodes de lutte. Une discussion a été lancée par rapport aux espèces, certains participants ont commencé à tester des méthodes de lutte et relatent leur expérience.

L'après-midi a été consacrée à une visite de terrain sur la reconnaissance des espèces végétales invasives décrites le matin en salle, animée par Cécile BROUSSEAU, avec la distribution du mini-guide de reconnaissance des plantes envahissantes situées sur les bordures des cours d'eau.



- Le lundi 12 novembre 2012, matinée

La matinée s'est déroulée en salle au siège de la Fédération de l'Ariège de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique à Foix avec l'intervention de :

- Mathilde FONTAINE : Chargée d'études Espèces Exotiques Envahissantes au Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNP-MP).

La présentation a consisté à détailler l'élaboration du plan d'action réalisé par le CBNP-MP sur les invasives (en cours de consultation). Une discussion avec les participants a permis d'aborder les problématiques rencontrée par chacun et des pistes de réflexions (sensibilisation des déchetteries, des pépiniéristes, lors des formations CNFPT, des élus et chefs de service dans les collectivités, problématique des professionnels de la gestion des espaces verts des particuliers...).

Le Public visé :

Personnels des services techniques municipaux et des communautés de communes mais également les techniciens des syndicats de rivière localisés en bordure de la rivière Ariège.

Les moyens de publicité mis en œuvre :

Un courrier d'invitation a été envoyé par mail ou par courrier à l'ensemble des communes et des communautés de communes localisées en bordure de la rivière Ariège ainsi qu'aux syndicats de rivière le 09/08/12. La fiche d'inscription, jointe au courrier était à renvoyer par mail, fax ou courrier. Une relance par mail a été réalisée le 14/09/12 pour permettre l'inscription des retardataires. Le 19/09/12 une information a été transmise par mail/SMS aux participants pour leur rappeler le lieu de la formation et leur préciser les horaires. Le 1^{er} jour de la formation, il a été convenu avec les participants de la date et de l'heure de la 2^{ème} session. Un mail avec le courrier d'invitation a été envoyé aux participants le 30/10/12.

La participation :

Le 24/09/12 et le 12/11/12 : 13 participants (au total 15 stagiaires sur les 2 sessions)

Bilan qualitatif

- Catégories d'acteurs : Syndicat de rivière, Commune, Communauté de communes, Conseil Général
- Rapport 11 hommes / 2 femmes
- Catégories d'âge :

	- de 25 ans	25 – 40 ans	+ de 40 ans
24/09/12	1	11	1
12/11/12	1	8	4

Retour des participants :

Appréciation globale : les participants ont été globalement satisfaits (90% jugent la formation bonne et 10 % excellente)

Conditions matérielles : 86 % des participants jugent l'organisation générale bonne

Méthodes pédagogiques considérées comme bonnes à 100 % par les participants

Appréciation des exposés / intervenants : 100% de satisfaction

Atteinte des objectifs de formation : 100% de satisfaction

Attentes complémentaires :

- souhait de créer des outils comme une plaquette de reconnaissance de ces espèces et d'un glossaire des termes techniques
- Aborder l'aspect réglementaire
- Favoriser la reconnaissance sur le terrain par les participants

Retour des animateurs :

Appréciation globale : la formation s'est très bien déroulée

Conditions matérielles : RAS en salle et beau temps à l'extérieur

Méthodes pédagogiques : les méthodes choisies se sont révélées bien acceptées par les participants

Appréciation des exposés / intervenants : RAS

Atteinte des objectifs de formation : vu le retour positif des participants, nous pensons que l'objectif de la formation a été atteint

Attentes complémentaires : quelques ajustements seront nécessaires pour améliorer la formation

Bilan et perspectives : cette première formation sur les espèces végétales invasives était pour l'équipe Animation N2000 'rivière Ariège', la suite logique des actions et des réflexions entreprises sur le linéaire de l'Ariège sur cette thématique depuis quelques années. Vu le retour positif aussi bien des participants que des organisateurs, nous renouvelons notre souhait de dupliquer cette formation aux sites 'rivière Hers' et 'rivière Salat' avec le même public visé (syndicat de rivière, services techniques municipaux et des communautés de communes) pour l'année 2013.

Il pourrait également être proposée une formation des responsables des services techniques et des élus des communes localisées le long du linéaire des cours d'eau Natura 2000 (Ariège, Hers et Salat) sur le patrimoine naturel Natura 2000 et sur les enjeux des sites 'cours d'eau' afin d'aborder des thématiques comme les espèces végétales invasives ou la libre circulation des espèces piscicoles.